



Attn: All libraries using Postage Meters as method of payment

On December 14, 2009, Canada Post announced that the Library Book Rates would remain unchanged through 2010.

However, an error was identified in the 2010 Library Book Rates in all Postage Meters on January 11, 2010. This error was a result of the incorrect rates being distributed to the Postage Meter suppliers.

In order to gain access to the correct rates, you will have to use the "manifest function" on your Postage Meter. Please contact your Postage Meter supplier on how to use this function.

Canada Post sincerely apologizes for the error and any inconveniences this has caused.

Canada Post is committed to continue working with the library community, through the Canadian Library Association (CLA) and the Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), to ensure that the library community's concerns are understood and that their needs are considered.

À l'attention de toutes les bibliothèques qui utilisent les machines à affranchir comme mode de paiement

Le 14 décembre 2009, Postes Canada a annoncé que les tarifs des livres de bibliothèque (TLB) demeureraient inchangés en 2010.

Cependant, une erreur a été décelée dans les TLB de toutes les machines à affranchir, le 11 janvier 2010. En raison de cette erreur, les fournisseurs de machines à affranchir n'ont pas reçu les bons tarifs.

Afin d'accéder aux bons tarifs, vous devrez utiliser la fonction manifeste de votre machine à affranchir. Veuillez communiquer avec votre fournisseur de machines à affranchir pour savoir comment s'utilise cette fonction.

Postes Canada vous présente ses excuses les plus sincères pour cette erreur et les inconvénients qu'elle a pu vous causer.

Postes Canada est résolue à travailler avec l'Association canadienne des bibliothèques et l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation pour s'assurer de comprendre les préoccupations de la communauté de bibliothèques et de tenir compte de ses besoins.